

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 19 décembre 2022 à compter de 18 h à la salle Arc-en-ciel et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Maire	Pierre Gagné
Mesdames les conseillères	Joanie Thibault Josée Gougeon
Messieurs les conseillers	Réjean Desjardins Marc-André Routhier Ghislain Collin Jocelyn Démétré

La directrice générale et greffière-trésorière, Maude Tourangeau, est présente et agit comme greffière de cette séance.

VALIDATION DU QUORUM

Tous les membres du conseil municipal étant présents, le quorum est constaté.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 18 h.

2022-12-3211 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Réjean Desjardins et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

1. VALIDATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION
5. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DE 2022
6. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS.
7. PRÉSENTATION DES PROJETS PROJETÉS EN 2023 ET DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2023-2025.
8. ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2023-2025.
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2022-12-3212 LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Il est proposé par tous les conseillers et conseillères et résolu à l'unanimité d'attester de la légalité de la convocation à cette assemblée spéciale, tel qu'il est prévu aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1).

ADOPTÉE

2022-12-3213

PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DE 2022

La directrice générale présente les projets réalisés en 2022.

2022-12-3214

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires conformément à l'article 954 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27-1);

ATTENDU QU'il y a eu avis public affiché conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27-1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Joanie Thibault et adopté à la suite d'un vote des conseillers présents, dont quatre pour et deux contre d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2023 telles qu'elles sont présentées, à savoir ce qui suit :

ADOPTÉE

<u>ADOPTION DU BUDGET 2023</u>	
<u>REVENUS</u>	
Taxes foncières générales	1 781 319 \$
Taxes de services	437 848 \$
Païement tenant lieu de taxes	116 796 \$
Services rendus	234 315 \$
Imposition de droits	177 000 \$
Amendes et pénalités	1 500 \$
Intérêts	20 000 \$
Autres revenus	-
Transferts	367 694 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	3 136 472 \$
<u>CHARGES</u>	
Conseil municipal	107 866 \$
Cour municipale	1 000 \$
Gestion financière et administrative	585 981 \$
Évaluation	70 842 \$
Entretien ménager, fournitures et autres dépenses administratives	104 179 \$
Police et centre d'appels	174 924 \$
Sécurité incendie et premiers répondants	131 053 \$
Sécurité civile et fourrière	2 803 \$
Voirie municipale	726 396 \$
Enlèvement de la neige	528 187 \$
Éclairage des rues	7 400 \$
Plaques de rue et signalisation	5 000 \$
Quote-part transport adapté	808 \$
Distribution eau potable – entretien	157 518 \$
Matières résiduelles	183 524 \$
Quote-part entretien cours d'eau	1 252 \$

Santé et bien-être	3 704 \$
Urbanisme	102 802 \$
Développement économique et tourisme	31 731 \$
Activités récréatives	93 838 \$
Activités culturelles	89 399 \$
Frais de financement (intérêts)	49 966 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 160 173 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(23 701 \$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissements	(440 575 \$)
Remboursement en capital	37 580 \$
AFFECTATIONS	
Transfert à l'état des activités d'investissements	185 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté - Investissements	(147 706 \$)
Total des affectations	(23 701\$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-

ADOPTÉE

2022-12-3215 **PRÉSENTATION DES PROJETS PROJETÉS EN 2023 ET DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2023-2025**

Le maire et la directrice générale présentent les projets inscrits au plan triennal 2023-2025.

2022-12-3216 **ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2023-2025**

Par suite de la présentation détaillée des projets du PTI (programme d'immobilisations triennal) au point précédent, il est proposé par le conseiller Jocelyn Démétré et résolu à l'unanimité que le plan triennal soit adopté tel qu'il est présenté ci-dessous.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PROJETS	2022	2023	2024
Aménagement extérieur de la salle Arc-en-ciel	25 000	20 000	
Aménagement extérieur de la Bibliothèque	45 000	30 000	
Réfection quai public et descente de bateaux		8 000	2 000
Aménagement piste cyclable : Chemins H. Bondu et Lac des ours	5 000	5 000	10 000
Investissement chemin (incluant les projets subventionnés TECQ, PADF et autres)	100 000	200 000	200 000

Acquisition terrains (TNO MRC) en bordure 309 pour développement		15 000	
Projet 31 milles : sentier, toilette et aménagement du terrain, etc.	10 000	15 000	20 000
TOTAUX	185 000 \$	295 024 \$	232 000 \$

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 18h39.

2022-12-3217 AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 45.

(signé) Pierre Gagné
 Pierre Gagné
 Maire

(signé) Maude Tourangeau
 Maude Tourangeau
 Directrice générale